



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 58923

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la politique de soutien qu'entend apporter le Gouvernement pour aider les initiatives et actions menées pour favoriser les déplacements des personnes handicapées. En Loire-Atlantique, une association créée en 1995, « Cap vert » a pour objectif principal de rendre le tourisme fluvial accessible à tous. Avec l'aide de l'association « Histoire de la construction navale » et du chantier d'insertion ATAO, Cap vert a entièrement conçu et construit une péniche spécialement équipée et accessible aux personnes handicapées labellisée « tourisme et handicap ». Il lui demande si elle peut préciser le soutien et l'aide financière apportés à cette association et plus généralement aux associations qui oeuvrent à favoriser ces actions remarquables en faveur d'une pleine citoyenneté des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58923

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8938

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)